

RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2022-204



ANNEXE « D » PÉRIMÈTRES DE PROTECTION RAPPROCHÉS

Annexe D
Règlement de zonage numéro 2022-204
PLAN DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION RAPPROCHÉS

- Limite municipale
- - - Périmètre d'urbanisation
- Cadastre
- Cours d'eau
- Lacs et rivières
- Boisé Saint-Valérien
- Milieux humides
- Sol organique à conserver

Gestion des odeurs en milieu agricole

- Zone d'interdiction
- Zone sensible

Échelle :
1 / 50 000

Grandeur du plan à l'origine : 17" x 11"

